

MANIPULATION DES EXTINCTEURS

Objectif

Obtenir les domaines de compétence suivants :

Faire acquérir à vos salariés les connaissances nécessaires pour intervenir efficacement face à un début d'incendie en respectant les consignes de sécurité. (Article R 4227-39 du code du travail)

- . Etre capable de réagir lors d'un début d'incendie
- . Mettre en œuvre une tentative d'extinction et connaître le maniement d'un extincteur
- . Isoler les risques
- . Prévenir les secours
- . Répondre à la réglementation concernant les formations incendie et savoir utiliser un extincteur

Méthode pédagogique

Les méthodes d'enseignement pédagogique varient selon les séquences, pour une bonne réussite de la formation, les méthodes techniques passent par du face à face pédagogique, exposés interactifs à l'aide de supports audio visuels adaptés, démonstrations et exercices pratiques sur feu réel avec générateur de flammes **écologiques** sans eau et extincteurs **écologiques** à eau pulvérisée et CO2. Ils sont sans danger pour les stagiaires, totalement sécurisés.

Points forts

Formation interactive, active et participative, remise d'un document de synthèse à chaque participant.

Formateur spécialiste de la sécurité incendie (SSIAP 3, sapeur-pompier)

Programme

Le phénomène du feu :

- Risques et causes d'incendie
- La combustion, le triangle de feu, les modes de propagation
- Les différentes classes de feu (A, B, C, F)
- Les procédés d'extinction

La manipulation des extincteurs :

- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation d'un extincteur
- Les différents types d'extincteurs
- Identifier le type de feu
- Utiliser le bon extincteur
- Les procédés d'extinction
- Pratique sur feu simulé avec extincteur
- Utilisation des RIA

Les consignes de sécurité face à un feu :

- Assurer sa sécurité et celle des autres
- Isoler les risques
- Contacter les secours

ATTESTATION DE FORMATION

Organisation

Public : Tout salarié d'une entreprise

Accessibilité PMR : Prendre contact avec notre référent handicap Gisèle MARCASTEL

Prérequis : Aucun

Effectif : De 4 à 10 personnes

Lieu : Au sein de l'entreprise avec un air extérieur (cours, parking, etc.) et une salle de formation, ou (autre lieu à définir ensemble)

Durée : 3 heures de présentiel

Evaluation et validation : Attestation individuelle de formation, délivrée par le formateur SSIAP3 ou sapeur-pompier

Maintien et actualisation des compétences : Recommandé tous les deux ans